

20 mars 2015 – n° 13
150033

**REMUNERATION DES TRAVAUX DE MISE SOUS PLI ET D'EXPEDITION DE LA
PROPAGANDE ELECTORALE CONCERNANT L'ELECTION DES CONSEILLERS
DEPARTEMENTAUX DES 22 ET 29 MARS 2015**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la Loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée et plus particulièrement son article 88,

Vu le décret n° 91-875 du 6 septembre 1991 modifié,

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 19 décembre 2014 autorisant le Maire à signer une convention avec le Préfet des Vosges,

Considérant qu'il convient de procéder à la rémunération des travaux de mise sous pli et d'expédition de la propagande électorale ,

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- ADOPTE le principe de rémunération des travaux de mise sous pli de la propagande électorale concernant l'élection des conseillers départementaux des 22 et 29 mars 2015, à raison de 22 centimes d'euro par enveloppe et par tour de scrutin ;

- AUTORISE le Maire à appliquer ces dispositions.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme
Le Maire,



David VALENCE

Nombre effectif des Membres
du Conseil Municipal..... 35

Séance du 20 mars 2015

Nombre des Membres en
exercice..... 35

Nombre des Membres présents
à la séance..... 29

Procurations 5

Absente excusée 1

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Patrick ZANCHETTA, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaients présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Patrick ZANCHETTA, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Isabelle de BECKER, Ousseynou SEYE, Christine FELDEN, Johann RUH, Issam BENOuada, Sabriya CHINOUNE, Mustafa GUGLU, Pierre JEANNEL, Christophe ZIEGLER, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Orhan TURAN, Christine URBES (présente à partir du point n° 14), Ramata BA

Excusées et ont donné procuration :

Dominique CHOBOUT	à	Jean-Paul BESOMBES
Caroline PRIVAT	à	Françoise LEGRAND
Jacqueline THIRION	à	Bruno TOUSSAINT
Christine URBES	à	Serge VINCENT
Nadia ZMIRLI	à	Michel CACCLIN

Absente excusée :

Nathalie TOMASI

Monsieur Pierre JEANNEL est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.